

# L'écoute et le soutien

## Réorganisation de l'équipe territoriale

Le site du gouvernement donne l'information suivante concernant la mise en confinement : *« Afin de freiner au maximum la contagion et protéger le mieux possible les personnes les plus fragiles, il a été décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars. Les déplacements sont interdits saufs exception. »*

Au regard de cette conjoncture, les délégations, services et établissements sont plus que jamais mobilisés pour assurer une mission essentielle : l'écoute et le soutien.

Votre délégation reste présente, même à distance. Il est important de maintenir le lien avec les personnes en situation de handicap, adhérents et bénévoles et de s'assurer que chacun a pu s'organiser au mieux, avec sa famille, ses amis, son voisinage, ses auxiliaires de vie, bref que les conditions sont réunies pour que celles et ceux qui vivent à domicile ne soient pas en rupture de soins, ni en situation

d'isolement social.

Dans ce contexte de confinement, nous avons repensé les organisations de travail pour assurer nos missions. Ainsi, les professionnels des délégations du territoire sont à l'œuvre, depuis leur domicile.

Durant la première semaine, chacun a pris de nouveaux repères d'organisation en télétravail, en tenant compte et en composant avec les contraintes familiales et domestiques, notamment, pour ceux et celles qui ont des enfants scolarisés et pour lesquels, l'école se déroule à la maison !

Notre mission première : « le lien social et l'écoute » a été renforcée ! 4 salariés se partagent les appels téléphoniques aux adhérents et bénévoles de Charente-Maritime et Deux-Sèvres ! Pas moins de 600 adhérents et sympathisants participants aux activités, ateliers, groupes sont appelés par Virginie Jourdin, Mickaëlle Charrier, Patrice Le Borgne ou Marie-Annick Pasquier.

Si vous n'avez pas encore été contactés, ne soyez pas étonnés de

recevoir très prochainement un appel !

Pour ceux qui le souhaiteront, nous maintiendrons le lien dans les semaines à venir, avec des appels réguliers pour prendre de vos nouvelles. Des élus des conseils APF des départements sont également mobilisés pour renforcer les équipes professionnelles dans ce lien avec vous.

Cette écoute et cette veille vont nous permettre de résoudre les situations difficiles et de mettre en place, si besoin, les relais nécessaires.

Ces relais pourront prendre la forme d'une aide aux courses, une mise en lien avec d'autres associations, intervenants sociaux, une écoute psychologique.

Si vous en ressentez le besoin, les salariés pourront vous mettre en lien avec les psychologues des SAVS/SAMSAH et des SESSAD via un appel téléphonique.

**Pour nous contacter :**

**Charente-Maritime**

**05 46 30 46 60**

**Deux-Sèvres**

**05 49 73 52 14**

Une permanence téléphonique est assurée  
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

E.mail : **dd.79@apf.asso.fr** ou **dd.17@apf.asso.fr**

notre page Facebook : **<https://www.facebook.com/apf.territoire1779>**

le blog : **<http://charentemaritime-deuxsevres-apffrancehandicap.blogs.apf.asso.fr>**